



Cet article a été rédigé en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada.

CÉLÉBRER L'HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

Enjeu

L'Halloween est un événement amusant pour les enfants, mais il est important de ne pas négliger leur sécurité lorsqu'il est question de costumes, de décorations, friandises et des diverses activités prévues le soir même de l'Halloween. De simples précautions suffisent à faire de l'Halloween une expérience sécuritaire et réjouissante pour toute la famille.

Contexte

Tout à leur excitation, les enfants oublient parfois certaines consignes de sécurité. Citrouilles illuminées, costumes fragiles ou compliqués, circulation routière et friandises dangereuses peuvent transformer cette partie de plaisir en tragédie familiale.

Risques pour la santé et la sécurité associés à l'Halloween

Costumes

- Le temps froid peut avoir des effets néfastes si le costume ou les vêtements de l'enfant ne le protège pas.
- Un costume trop long peut faire trébucher l'enfant.
- Un masque inadéquat peut gêner la vision ou la respiration de l'enfant.
- Épées, couteaux et autres accessoires devraient toujours être faits de matériaux souples.
- Les matériaux fragiles, les jupes amples et les manches larges peuvent s'avérer dangereux en présence de bougies ou de flammes.

- Les lentilles de contact qui changent la couleur des yeux peuvent également présenter un danger.

Décorations

- L'enfant peut se blesser si vous le laissez tailler la citrouille.
- Chandelles, citrouilles illuminées, briquets et allumettes posent un risque d'incendie.
- Les lumières décoratives pour l'intérieur et l'extérieur non conformes, fissurées ou dont les fils sont effilochés présentent également un risque d'incendie.
- Les chandelles d'Halloween aux mèches multiples et rapprochées peuvent produire une flamme haute ou de grosses flammes, source de chaleur intense susceptible d'enflammer les objets à proximité comme des rideaux ou des appuis de fenêtre.

Friandises

- Les enfants qui ne sont pas accompagnés par un adulte peuvent être victimes de blessures, d'intimidation par d'autres enfants ou de prédateurs.
- Les enfants qui traversent la rue en courant et qui ne demeurent pas sur les trottoirs risquent de se faire frapper par un véhicule motorisé.
- Les friandises non emballées ou dont l'emballage est défectueux peuvent présenter un danger.

Réduire les risques

Pour passer un agréable moment, suivez les quelques consignes suivantes :

Costumes

- Choisissez des costumes suffisamment amples pour être portés par-dessus des



vêtements chauds, mais pas trop bouffants afin d'éviter que l'enfant ne trébuche.

- Choisissez des costumes aux couleurs vives de sorte qu'ils soient bien visibles pour les automobilistes. Ajoutez-y des bandes réfléchissantes pour les rendre encore plus visibles.
- Privilégiez le maquillage et la peinture faciale aux masques. Toutefois, si ce dernier l'emporte, assurez-vous qu'il ne gêne ni la vision ni la respiration de l'enfant.
- Recherchez les costumes, les barbes et les perruques ininflammables. Il est préférable de choisir des costumes en nylon ou en polyester épais. La mention ininflammable ne signifie pas cependant que l'article est à l'épreuve du feu. Évitez les costumes aux manches larges ou aux jupes amples qui pourraient prendre en feu en présence de bougies ou de flammes.
- Évitez les lentilles de contact qui changent la couleur des yeux. Celles-ci ne devraient être utilisées que sous la surveillance d'un spécialiste des soins oculaires.

Décorations

- Seuls les adultes devraient découper les citrouilles. Laissez les enfants dessiner un visage sur la citrouille avant de la découper.
- Gardez les chandelles, les citrouilles illuminées, les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants.
- Au lieu de chandelles, utilisez une petite lampe de poche pour illuminer la citrouille.
- Faites de votre maison un endroit sécuritaire pour les vampires et les lutins en enlevant tous les objets susceptibles de faire trébucher ou tomber les enfants aux

alentours de votre maison. Allumez les lumières extérieures pour que les enfants se sentent les bienvenus chez vous.

- Si vous utilisez des lumières décoratives pour l'intérieur ou l'extérieur, assurez-vous qu'elles sont certifiées par un organisme reconnu comme l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou les Laboratoires des assureurs du Canada. Assurez-vous qu'il n'y a pas de douilles brisées ou craquées, de fils effilochés ou dénudés ou de connexions mal ajustées. Ne surchargez pas les rallonges.
- Gardez vos animaux à l'intérieur, loin des jeunes et des bougies allumées, surtout s'ils sont facilement effrayés ou surexcités.

Friandises

- Accompagnez vos enfants à tous les ans, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de sortir seuls. Assurez-vous alors qu'ils sont avec un ami ou en groupe ou suivez-les à distance pour garder un œil sur eux.
- Dites à vos enfants de ne pas courir d'une maison à l'autre et de rester sur le trottoir ou sur le côté de la rue qui fait face à la circulation. Ils devraient traverser aux coins des rues seulement, en prenant soin de bien regarder des deux côtés.
- Demandez à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés et de visiter uniquement les maisons dont les lumières extérieures sont allumées. Les enfants ne devraient jamais entrer dans les maisons ou à l'intérieur d'une voiture.
- Donnez une lampe de poche à chacun de vos enfants pour qu'ils soient plus visibles.
- Dites à vos enfants de ne pas manger leurs friandises avant que vous ne les ayez

examinées. Faites-les souper avant de sortir pour qu'ils soient moins tentés de manger leurs bonbons en cours de route.

- Un sac à dos pourrait être utile au cas où le sac de friandises deviendrait trop lourd.
- Examinez les friandises que vos enfants rapporte à la maison avant qu'ils les mangent. Jetez ceux qui ne sont pas emballés ou dont l'emballage est desserré, déchiré ou perforé.
- Vérifiez les jouets et les nouveautés pour vous assurer qu'ils ne comportent de petites pièces et ne laissez pas les enfants de moins de trois ans jouer avec ces jouets.
- Pensez à offrir autre chose que des sucreries, comme de la gomme sans sucre. Autocollants, crayons multicolores et colliers peuvent remplacer ou accompagner les friandises. Demandez des suggestions à vos enfants.
- Permettez aux enfants diabétiques de manger les croustilles, les arachides et la gomme sans sucre. Ils peuvent également garder une partie des friandises, comme le chocolat et les bonbons, que vous pourrez intégrer à leur alimentation au cours des prochains jours ou des prochaines semaines. Le reste peut être échangé avec d'autres enfants ou donné à des enfants défavorisés.

Sécurité générale

- Si vous prenez le volant le jour de l'Halloween, prenez garde aux enfants. Ralentissez et soyez prudents lorsque vous entrez ou sortez d'une allée ou d'une ruelle.



Rôle du gouvernement du Canada

Santé Canada fournit de l'information sur la santé et la sécurité de la population canadienne. Il gère et applique la Loi sur les produits dangereux et ses règlements d'application.

Pour en savoir plus...

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité le jour de l'Halloween, consultez les sites Internet suivants :

Santé Canada

Passez une Halloween sinistre et sécuritaire :
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/securit/season-saison/hal/index_f.html

Costumes et déguisements :
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/child-enfant/access/costumes/index_f.html

Bijoux pour enfants :
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/child-enfant/access/jewel-bij/index_f.html

Cosmétiques et produits de soins personnels :
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/person/cosmet/index_f.html

Bougies :
www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/house-domes/fire-feu/cand-boug/index_f.html

Vous pouvez communiquer avec le Bureau de la sécurité des produits de consommation au 1-866-662-0666.

Les appels seront transférés au bureau régional le plus près de chez vous.

Vous pouvez également consulter les sites Internet suivants :

Société canadienne de pédiatrie,
Des conseils de sécurité pour les parents et les enfants à l'occasion de l'Halloween :
www.soinsdenosenfants.cps.ca/securite/Halloween.htm

Gouvernement du Canada, Conseils pour l'Halloween :
www.securitecanada.ca/link_f.asp?category=21&topic=133

Agence Canadienne d'inspection des aliments, Conseils de sécurité pour l'halloween :
www.inspection.gc.ca/francais/fssa/concen/tipcon/hallowf.shtml

Vous trouverez des articles complémentaires dans le portail *Votre santé et vous* à www.santecanada.gc.ca/vsv
Vous pouvez également composer sans frais le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245* pour les malentendants.